

Communiqué du CADE

Ce jour, 21/11/17, alertés par des habitants d'Ascaïn, des membres du CADE se sont rendus avec d'autres membres d'associations ainsi que des élus, sur le chemin de « la carrière » menant vers « les trois fontaines » situé au cœur du massif de la Rhune classé Zone Spéciale de Conservation.

Des travaux qualifiés de « restauration de la piste » y sont engagés par la municipalité.

A notre grande surprise, la « piste de randonneurs » était devenue une véritable route pouvant accueillir voitures et camions. Par endroits, 2 camions peuvent aisément se croiser ! Nous avons poursuivi notre chemin vers l'amont pour constater la présence d'engins de chantier très conséquents, en tout état de cause, disproportionnés pour une simple « restauration de piste »



En effet, l'ancienne piste a été complètement défoncée. D'énormes blocs pesant

plusieurs centaines de kilos ont été déterrés, pour modifier complètement l'infrastructure existante (d'autres laissés en bordure de ravins). Aux dires de l'élue en charge des travaux de la ville d'Ascaïn rencontré à notre descente, ces travaux ne seraient pas conformes à ceux réellement commandés. Force est de constater que la « piste » est en train de se transformer en véritable infrastructure routière, le tout sans autorisation des services compétents de l'Etat, le secteur étant en zone protégée Natura 2000 et ZSC.

En qualifiant de « restauration » les travaux entrepris, la municipalité s'est exonérée de la constitution de dossiers de demande d'autorisation et a même perdu la maîtrise des travaux. Alors que la municipalité s'est engagée dans la démarche Natura 2000 avec ses voisines (Urrugne, Sare) à

protéger cet environnement si fragile, une telle modification dans l'assise du sol, l'envergure, soit de fait de la nature des travaux est inadmissible.

C'est pourquoi une cinquantaine de randonneurs se sont rassemblés cet après midi pour dénoncer ce chantier et demander que tout soit fait, en toute transparence (de nombreux élus d'Ascaïn n'étaient pas au courant) et dans le strict respect des règles (ZSC) que nous nous sommes tous imposés.

Interpellé, le Maire d'Ascaïn ne voit dans ces travaux qu'une amélioration de l'accessibilité de la montagne pour les randonneurs et pour les véhicules incendie!!! mais a fait stopper les travaux

Jeudi rendez-vous a été pris avec une représentante de la DDTM¹, affaire à suivre...

¹ Direction Départementale des Territoires et de la Mer